

Procès-verbal de la séance du 16 septembre 2021

L'an **deux mille vingt-et-un, le 16 septembre**, à 19h00, le Conseil Municipal de Comps s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FABRE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames CORDEIL Myriam, DEVRED Juliette, GUILLAUME LAFOND Corinne, CHARMIER Marianne,

Messieurs TERROT Yannick, ALEXANDRE Marc, RASPAIL Samy, MAZOYER Florian,

Etaient absents : Mme HOUVILLE Marie-Christine, M. GRAS Roger,

Secrétaire de séance : Mme CORDEIL Myriam.

I. Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 juillet 2021

Le procès-verbal du 27 mai 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

II. Ordre du jour détaillé, désignation du secrétaire de la séance

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 22 juillet 2021
2. Ordre du jour détaillé de la séance, **désignation du secrétaire de séance : Myriam Cordeil**
3. L'Avant-Projet Sommaire travaux sur les bâtiments communaux, demande de subvention, délibération N°13
4. La mise en place sur notre commune de Rézopouce, un projet de mobilité de la communauté des communes Dieulefit Bourdeaux (CCDB)
5. Le projet de la CCDB concernant la mutualisation d'un Assistant de Prévention pour la sécurité des personnels
6. Urbanisme, demande de permis de construire pour une habitation
7. Travaux depuis le dernier conseil : étude géotechnique fondations Salle du Conseil ; remplacement du cuivre par la fibre, effectué par Orange, chemin de Grimolle ; voirie enrobé à froid ; entretien chemin non goudronnés
8. Informations et questions diverses
 - 8.1. Régularisation du cadastre : Le point avec le Département sur la RD 547 devant la mairie.
 - 8.2. Extension du cimetière
 - 8.3. Nouveau contrat assurance Groupama
 - 8.4. Achats divers : imprimante, réparation de la sableuse
 - 8.5. Demande Monsieur Patrick Giry
 - 8.6. Demande CCDB, Association intersticte

III. L'Avant-Projet Sommaire travaux sur les bâtiments communaux, demande de subvention, délibération N°13

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental de la Drôme

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Avant-Projet-Sommaire élaboré par les architectes Peysson et Vettorello - 26460 Bourdeaux, projet de restructuration de la salle du Conseil Municipal et du secrétariat de la mairie : isolation thermique, accessibilité en continuité avec tous les bâtiments communaux, reprise du gros œuvre et réorganisation intérieure des surfaces. Il présente ensuite en détail le projet financier correspondant.

Il propose de solliciter une aide financière du Conseil Départemental de la Drôme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE les travaux présentés pour un montant total HT de 292 349,76 € HT,

DEMANDE au Maire de faire le nécessaire auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour obtenir une aide financière,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision

Plan de Financement :

Cout total des travaux HT 292 349,76 €

TVA 58 469,95 €

Subvention attendue 204 644,83 €

Autofinancement 87 704,93 €

IV. La mise en place sur notre commune de Rézopouce, un projet de mobilité de la communauté des communes Dieulefit Bourdeaux (CCDB)



Rézopouce est un réseau d'auto-stop organisé de proximité en France. Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine.

Agissant pour le désenclavement rural et la diminution des gaz à effet de serre, il s'inscrit dans le contexte plus large de l'écomobilité et de l'économie sociale et solidaire. Il a vocation à compléter l'offre de transports publics existante en permettant le covoiturage spontané sur de courtes et moyennes distances.

Mettant en œuvre le dispositif depuis 2015, la SCIC Rézo Pouce, l'autostop au quotidien est basée à Moissac dans le Tarn-et-Garonne.

Le dispositif Rézopouce est initié en octobre 2010 par la ville de Moissac dans le Tarn-et-Garonne. Les premiers arrêts sont déployés sur la commune en 2011.

En 2012, l'association Covoiturons sur le pouce est fondée, rassemblant neuf communes et la communauté d'agglomération Grand Montauban sous la présidence d'Alain Jean. L'association coordonne le dispositif et crée un kit pour permettre aux collectivités ailleurs en France de reproduire l'initiative.

En décembre 2019, le réseau compte plus de 2000 communes adhérentes et onze salariés. Il a développé une version Rézo Senior avec réservation et un service Rézo Pro à destination des entreprises.

En juin 2021, la société fusionne avec la société Mobicoop, coopérative spécialisée dans la mobilité partagée.

La Communauté de communes de Dieulefit Bourdeaux, en partenariat avec 3 associations du territoire, a décidé de s'engager, en 2019, pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rézopouce !

RézoPouce, c'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien.

RézoPouce, c'est un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

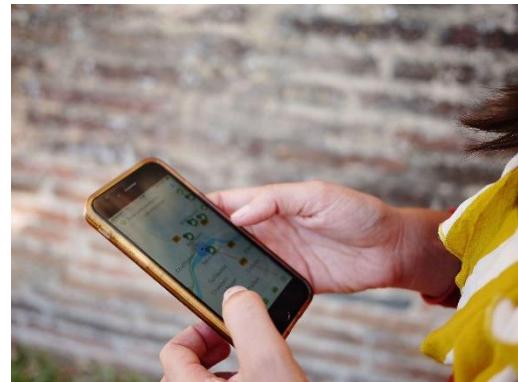
L'intérêt : se déplacer sur notre territoire de la Communauté de Communes pour partir vers une destination qui n'est pas desservie par d'autres moyens de transport à l'heure où vous en avez besoin : aller à Montélimar, à Dieulefit ou rentrer chez vous à Comps.... ou dans l'une des 21 communes du territoire ou voisines.

C'est aussi une communauté d'habitants, conducteurs ou passagers ! En vous inscrivant à Rézopouce, vous pouvez lever le pouce ou prendre des passagers en toute sécurité ! L'inscription est gratuite et se fait par internet rezopouce.fr ou au local du LIEN 26, 45 rue du Bourg pour Dieulefit, tél : 04 69 14 08 06 ; vous recevrez alors à domicile le kit stoppeur et/ou le kit chauffeur.

L'utilisation est double :

Rézopouce « vintage » : passager, vous vous postez à l'un des nombreux arrêts (75 sur la CCDB) qui vont être installés au bord des routes, ou conducteur vous vous arrêtez pour prendre quelqu'un qui attend. Ces arrêts, comme des arrêts de bus, sont matérialisés par un poteau et un panneau Rézopouce ; ils ont été choisis pour la sécurité et le confort de tous.

Rézopouce « branché » avec l'application RézoPouce: comme toute application de covoiturage, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets : téléchargez l'application sur votre téléphone dès que vous êtes crit ; c'est gratuit, simple, et vous pourrez programmer vos jets comme bon vous semble ; nous mettons à jour l'application pour inclure tous les arrêts de la communauté Communes de Dieulefit Bourdeaux. Vous pourrez également créer des groupes « hashtags » en fonction des évènements régulièrement !



ins-
tra-
de
ment
ou

A Comps, nous avons trois arrêts Rézopouce :

- Devant la mairie,
- A l'entrée du chemin de l'église
- Sur la route départementale 538 à l'entrée du chemin de Brachet près d'Acrobranche et du Camping de la source du Jabron (photo ci-contre, panneau vers Dieulefit).

En savoir plus. www.rezopouce.fr : le site internet du réseau national qui fonctionne depuis 2010 dans plus de 2000 collectivités en France.

Sur la Communauté de Communes de Dieulefit Bourdeaux, si vous avez des questions vous pouvez les poser par mail à : rezopouce.ccdb@gmail.com.

Alors, à bientôt sur Rézopouce ! Réduisons ensemble l'autosolisme et rendons service à ceux qui en ont besoin !



V. Le projet de la CCDB concernant la mutualisation d'un Assistant de Prévention pour la sécurité de personnels

Monsieur le Maire a répondu à une enquête lancée par la CCDB sur les besoins des communes en matière de prévention pour la sécurité des personnels. Compte tenu des normes de sécurité exigeantes, il est difficile de confier ce rôle à un agent communal ou un élu. La CCDB encourage donc à sous-traiter en commun sur tout son territoire avec agent proposé par la mairie de Dieulefit que l'on mutualiserait pour une partie de son temps.

VI. Urbanisme, demande de permis de construire pour une habitation

Monsieur le Maire a fait part d'une demande de permis de construire déposée par Mme Sophie Morizet. Elle porte sur une parcelle située à côté de celles déjà habitées au-dessus de la place de la Liberté. Depuis, la demande a été accordée.

VII. Travaux depuis le dernier conseil : étude géotechnique des fondations de la salle du Conseil, Remplacement du cuivre par la fibre, effectué par Orange, chemin de Grimolle, voirie enrobé à froid, entretien chemin non goudronnés

7.1 Etude géotechnique. La société ALIOS est venue faire une étude géotechnique des fondations de la Mairie en préambule aux futurs travaux. Elle a fait des sondages à 2 points différents. Elle a été secondée par l'entreprise RICHARD qui a effectué des carottages à plus de 8m de profondeur. Il en ressort que le sol argileux n'est pas favorable à la solidité (rétraction/dilatation du sol selon les périodes).

7.2 Remplacement du fil de téléphone en cuivre. A cause de la très mauvaise qualité du cuivre, l'entreprise Orange a décidé de le remplacer par la fibre sur le chemin de Grimolle.

VIII. Informations et questions diverses

8.1 Régularisation du cadastre : Le point avec le Département sur la RD 547 devant la mairie : les deux parcelles appartenant à la commune devant la Mairie étaient devenues propriété de la voirie du département (délibération du Conseil Départemental) mais cette cession n'a pas été publiée au service de la publicité Foncière à Valence qui a été relancé. Pour les deux parcelles appartenant aux consorts TERROT et qui sont situées sur la RD 547, c'est Maître ESTOUR à Crest qui avait été chargé de rédiger l'acte notarié sans résultat jusqu'à ce jour. Il a été relancé.

8.2 Extension du cimetière : elle devient nécessaire car environ 80 % des tombes sont perpétuelles. Le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle où se situe les toilettes sèches (en bordure du chemin de l'Eglise) qui mesure 28m x 20m. Cette acquisition peut être subventionnée à condition que la transaction dépasse 3000,00 € HT. On décide de donner suite et de le signaler à la demande d'autorisation d'exploiter, déposée par le GAEC la bergerie du Roubion, de la propriété des consorts RIALHE *et al.*

8.3 Nouveau contrat assurance Groupama : le Maire a remis ce dernier aux conseillers municipaux. Les garanties ont été augmentée et l'annuité réduite en raison du faible taux d'accident dans les petites communes rurale.

8.4 Achats divers : l'imprimante A3 est tombée en panne, il a fallu procéder à son remplacement ; une pièce a également été changée sur la sableuse.

8.5 Demande de Monsieur Patrick Giry : ce dernier demande un panneau « voie sans issue » sur le chemin de Sourier. La réponse suivante lui a été faite :

« Bonjour

J'ai bien pris en compte votre demande.

J'en ai d'abord parlé avec Tim Greaves qui m'a expliqué qu'effectivement, en moment donné de nombreuses voitures s'engageaient sur votre chemin pour faire demi tour devant votre portail. Depuis, le panneau musée de la ruche a été déplacé un peu plus loin sur le chemin de l'église et cela s'est répercute sur le nombre de voitures s'engagent sur le chemin de Sourier.

J'en ai aussi parlé au dernier conseil municipal. Le problème est que ce chemin ne fait pas partie de l'espace privé de la commune sur lequel nous avons la main. Nous l'avons classé voie communale parce qu'il dessert plusieurs maisons, qu'il est goudronné et pour qu'il bénéficie de dotation permettant ainsi son entretien. Du coup il est classé espace public de la commune ce qui interdit les possibilités de limitations de la circulation.

De plus, d'un point de vue général, nous souhaitons que notre commune reste accueillante et ouverte. C'est ainsi que nous avons par exemple supprimé le portique sur le chemin de l'église....

Enfin, pour le chemin de l'église, nous attendons la mise en place d'une signalisation aux normes privilégiant le chemin de l'église avec l'indication précise du cimetière et du musée de la ruche en remplacement du panneau actuel signalant ce dernier. »

8.6 Demande de CCDB, par l'intermédiaire de l'Association interstice : c'est cette association qui pilote le projet zéro chômeur sur le territoire de la CCDB. Il s'agit de créer des entreprises pour recruter des chômeurs du territoire sans concurrencer les autres entreprises. L'association nous propose de venir au Conseil Municipal pour nous parler de ce projet.

Levée de la séance 22 heures.

M FABRE Jean-Pierre,

M. TERROT Yannick,

Mme CORDEIL Myriam,

Mme DEVRED Juliette,
Corinne,

M. ALEXANDRE Marc,

Mme GUILLAUME LAFOND

~~M. GRAS Roger,
Christine,~~

Mme CHARMIER Marianne,

~~Mme HOUVILLE Marie-~~

M. RASPAIL Samy,

M. MAZOYER Florian,